



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

AVENANT N° 2

AU PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION DE MEURTHE-ET-MOSELLE



RÉGION LORRAINE



CONSEIL GENERAL
DE MEURTHE-ET-MOSELLE



COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND NANCY



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU TOULOUS



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD
TOULOUS



COMMUNE D'ESSEY-LÈS-NANCY



COMMUNE DE DOMGERMAIN



ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE
LORRAINE



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET
D'URBANISME DE L'AIRE URBAINE
NANCÉENNE



Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

MAISON DE L'ENTREPRISE,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PAYS TERRES DE LORRAINE

AVENANT N°2

au Plan Local de Redynamisation de Meurthe-et-Moselle

Entre

L'État, représenté par M. Raphaël BARTOLT, préfet de Meurthe-et-Moselle

et

- La région Lorraine, représentée par M. Jean-Pierre MASSERET, président du Conseil Régional,
- Le département de Meurthe-et-Moselle, représenté par M. Mathieu KLEIN président du Conseil Général,
- La Communauté Urbaine du Grand Nancy, représentée par M. André ROSSINOT, ancien ministre, président,
- La Communauté de communes du Toulais, représentée par Mme. Kristell JUVEN, présidente,
- La Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais, représentée par M. Philippe PARMENTIER, président
- La Commune d'Essey-lès-Nancy, représentée par M. Michel BREUILLE, maire,
- La Commune de Domgermain, représentée par M. Fabrice CHARTREUX, maire,

avec le concours de

- L'Établissement Public Foncier de Lorraine, représenté par M. Alain TOUBOL, directeur général,
- La Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation Terres de Lorraine, représentée par M. Hervé TILLARD, président,
- l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne, représentée par M. Pascal TATON, directeur,

VU le Plan Local de Redynamisation de Meurthe-et-Moselle (PLR 54) du 13 octobre 2011 ;

VU l'avenant n°1 validé par le Comité technique Interministériel (CTI) du 3 juillet 2013 ;

VU le compte-rendu de la réunion du comité local de pilotage de TOUL du 30 avril 2014 ;

VU le compte-rendu de la réunion du comité local de pilotage de NANCY du 22 mai 2014 ;

Vu le compte-rendu de réunion du comité plénier de pilotage du PLR du 17 juin 2014 ;

VU le compte-rendu du Comité technique interministériel du 9 juillet 2014 ;

**Les modifications suivantes sont apportées
au plan local de redynamisation de Meurthe-et-Moselle**

Propos introductif

Le Gouvernement a annoncé le 20 juillet 2008 la mise en œuvre d'un plan national de restructuration des sites de défense. Ce programme d'accompagnement territorial du redéploiement des armées (PATRA) comporte la signature de contrats de redynamisation de site de défense (CRDS) pour les territoires très fortement impactés et qui connaissent une grande fragilité économique, ou des plans locaux de redynamisation (PLR) pour les sites à fermer impactant de façon moins significative l'économie locale.

En Meurthe-et-Moselle, deux territoires et trois sites ont été directement concernés par cette réforme :

- le quartier Kléber à Essey-lès-Nancy (perte d'effectif en 2010 de 320 personnels)
- le site de Domgermain (perte d'effectif en 2011 de 139 personnels)
- l'ancienne base aérienne Toul-Rosières

concernant donc la commune d'Essey-lès-Nancy et la Communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN) d'une part et l'arrondissement de Toul d'autre part.

Le plan local de redynamisation pour le département a été doté d'une enveloppe de trois millions d'euros, répartie en 1/3 pour le territoire dit « Quartier Kléber », « Caserne Kléber » ou « partie Essey-lès-Nancy » et 2/3 pour le territoire du grand Toul.

De même, la répartition interne des fonds a été arrêtée comme suit :

	FRED	FNADT
Essey-lès-Nancy	941 393 €	58 607 €
Toul	845 631 €	1 154 393 €
	1 787 024 €	1 213 000 €
	3 000 024 €	

Le PLR, accompagné de moyens financiers, a pour objet de recréer un nombre d'emplois au moins égal à celui supprimé par les restructurations. L'objectif est de faciliter l'implantation d'entreprises créatrices d'activités et d'emplois. Par ailleurs, afin de contribuer au développement des territoires, le PLR pourra être mis à contribution pour appuyer des projets structurants en terme de mise en valeur du Toul. Les moyens financiers du PLR sont concentrés sur un nombre limité d'actions qui concernent néanmoins plusieurs territoires. Les actions de revitalisation retenues dans le présent PLR soutiennent des projets qui, par leurs effets positifs directs et indirects sur l'emploi, participent à une stratégie d'excellence ou de reconversion du territoire.

Le présent avenant (n°2) a pour objet :

- Scission en deux de l'action 5 partie « Toul »
- Demande de prolongation de deux ans, pour engager et terminer les actions 5 et 6 partie Toul

Sont soldées les actions 1 et 2 partie « Essey-lès-Nancy » et 1, 2, 4, 7 et 9 partie « Toul » ; les blans des actions sont présentés ci-après.

PARTIE I :

bilan des actions

**Partie « Essey-lès-Nancy »
Caserne Kléber**

Action 1 :
« Étude relative aux restructurations militaires dans l'agglomération nancéienne »
Agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne (ADUAN)

Cette action, commencée en 2009 par anticipation à la signature du PLR, avait pour objectifs :

- d'une part, de recenser et estimer l'état du patrimoine militaire sur l'agglomération de Nancy et son occupation
- d'autre part, de formuler des orientations d'aménagement pour la reconversion du site Kléber à Essey-lès-Nancy (impacts socio-économiques de la fermeture du site / diagnostic et perceptions d'évolution, etc...)

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

16 février 2008 : réunion de lancement des réflexions sur l'étude
 14 octobre 2009 : action validée au CTI - préfinancement sur fonds FNADT
 30 novembre 2009 : arrêté d'attribution
 1^{er} décembre : lancement de l'étude
 07 décembre 2009 : rendu de l'étude lors du Comité Technique. Demande de réalisation d'une étude complémentaire sur les données socio-économiques.
 08 juin 2010 : comité de pilotage local et rendu de l'étude finalisée – fin des travaux
 11 octobre 2010 : solde de l'opération

PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF:

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant	%
Étude	80 515 €	ETAT – PLR (FNADT)	38 607 €	47,95%
		CUGN	41 908 €	52,05%
TOTAL	80 515 €	TOTAL	80 515,00	100

Bilan de l'action :

Dans le cadre de l'évolution urbaine du site Kléber, cette étude a conclu à l'opportunité de développer une nouvelle polarité sur la commune de Essey-lès-Nancy, lors de l'évolution urbaine en lien avec les secteurs de projets de « la Plaine Flageul » et de « Cœur Plaines Rive Droite ». Quatre enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

- Le désenclavement du site par un traitement harmonieux des franges urbaines.
- L'organisation du site en rapport avec les espaces publics constitutifs (notamment la Place centrale) pour conserver un effet « mémoire » et en vue d'une mise en valeur à l'échelle communale.
- Une desserte de qualité par les transports en commun, notamment la ligne structurante n°3 qui, selon les hypothèses, pourrait passer en cœur de site ou en limite.
- Une programmation proposant une mixité fonctionnelle (habitat, grands équipements, activités, loisirs) et permettant de se connecter à la trame verte et bleue en continuité vers la Meurthe.

Action 2 :
« Étude urbaine sur la reconversion du quartier Kléber à Essey-lès-Nancy »
Agence d'urbanisme de l'agglomération nancéienne (ADUAN)

Le Grand Nancy a manifesté son souhait que les réflexions déjà menées, dans le cadre de l'action n°1, se poursuivent avec le lancement d'une seconde phase d'études pré-opérationnelles, qui se décline en deux volets.

Le premier volet de ces études est un volet « études urbaines » (action n°2), dont l'objectif est de permettre au Grand Nancy, en concertation avec la commune d'Essey-lès-Nancy, de disposer d'orientations et de scénarios d'aménagement en vue d'une reconversion urbaine et d'un réaménagement durable du site.

Ce volet « études urbaines » est mené de manière itérative avec le volet « études techniques et programmatiques » (action 3-1) mené sous maîtrise d'ouvrage avec l'EPFL

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

25 novembre 2011 : arrêté préfectoral d'attribution

Novembre 2012 à février 2013 : ateliers thématiques

17 avril 2013: COPIL local Essey, validation des propositions des ateliers

27 novembre 2013 : solde de l'opération

PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF:

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant	%
Étude	40 113,84 €	ETAT – PLR (FNADT)	20 000,00 €	49,86%
		CUGN	20 113,84 €	50,14%
TOTAL	40 113,84 €	TOTAL	40 113,84 €	100

Bilan de l'action :

Ce volet a été lancé en octobre 2012 et se poursuit actuellement.

Des ateliers de travail thématiques et participatifs animés par l'ADUAN ont permis à l'ensemble des partenaires civils et institutionnels de s'exprimer sur les grandes orientations du projet, préalablement à la définition des scénarios d'aménagement. Quatre ateliers thématiques et un atelier de restitutions ont été organisés en novembre 2012 et février 2013 :

- Atelier 1 : trame urbaines-accessibilité-mobilités
- Atelier 2 : mixité urbaines et sociales
- Atelier 3 : formes urbaines et architecturales
- Atelier 4 : Gestion des ressources et des énergies

Les nombreuses propositions issues de ces ateliers ont fait l'objet d'une validation lors du comité de pilotage du 17 avril 2013. C'est sur la base de ces propositions que l'élaboration des scénarios d'aménagement a été enclenchée par l'ADUAN.

La réalisation des scénarios, soit la deuxième phase de cette étude a fait l'objet d'un rendu lors du comité de pilotage du 22 mai 2014. Trois scénarios d'aménagement ont été présentés : le 1^{er} scénario, au vu de son déficit prévisionnel, a été écarté. La 3^{ème} et dernière phase (non incluse dans le cadre du PLR) sera lancée pour une durée de 3 mois environ afin d'approfondir le scénario retenu et le pré-bilan d'aménagement correspondant. Le rendu de la phase 3 devrait avoir lieu à l'automne 2014.

Cette action a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel, car elle a nécessité un temps de travail plus long que prévu au regard des enjeux financiers. Ce délai était indispensable pour pouvoir disposer d'un projet pertinent et de qualité.

Action 3 :
**« Etudes pré-opérationnelles et travaux de démolition et de dépollution
(hors pollution pyrotechnique ou incombant à l'Armée) »**
Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

16 mars 2012 : autorisation préalable de la DAR et DATAR pour une scission en deux l'action (3-1 études, 3-2 : travaux de réhabilitation)

25 octobre 2012 : arrêté préfectoral d'attribution pour la partie 3-1 (études)

3 juillet 2013 : validation de l'avenant n°1 par le CTI, validant notamment la scission en 3

13 décembre 2013 : autorisation préalable de la DAR et DATAR pour une scission en deux l'action (3-1 études, 3-2 : travaux de démolition)

26 décembre 2013 : certificat administratif de paiement n°3 (cumul : 57 004,95 € soit 28,50%)

Évolution de l'action :

Le dossier de l'action 3 a fait l'objet de nombreux remaniements internes : scission en deux puis en trois, pour revenir à un découpage en deux sous-actions.

Ces évolutions sont liées aux difficultés rencontrées dans l'avancement du projet, sa nature, son coût et le calendrier des opérations.

En effet, l'EPFL, qui a acquis le site pour le compte du Grand Nancy, a toujours veillé à respecter les prescriptions de la DAR et de la DATAR en terme de date limite d'engagement et de consommation des crédits. Conscient que certains travaux ne pouvaient débuter que plus tard (car dépendant d'autres études ou actions, ou demandant des autorisations plus longues), l'EPFL a donc à plusieurs reprises découpé son programme général d'action en plusieurs tranches.

L'avenant n°1 a validé une scission en trois : études, démolition, réhabilitation des bâtiments conservés (clos couvert).

Fin 2013, les premiers éléments issus des études pré-opérationnelles ont débouché sur la décision d'entreprendre un programme de démolition plus important qu'initialement prévu ; ainsi l'EPFL engagera la totalité de la subvention restante (3-2 et 3-3) sur la seule action 3-2, qui se terminerait à l'été 2016.

Les scissions ne modifiant ni dans son objet, ni dans son montant, l'action 3 telle que validée par le PLR du 13 octobre 2011, l'EPFL restant le porteur du projet, la DATAR et la DAR consultées ont donné un accord préalable au nouveau découpage, tel que présenté dans l'annexe 1.

Bilan de l'action à ce jour :

Sous-action 3-1 : études pré-opérationnelles – Volet « études techniques et programmatiques »

Le 2^{ème} volet de la seconde phase d'études pré-opérationnelles est un volet « études programmatiques et techniques », mené par l'EPFL, afin de disposer d'éléments sur la faisabilité technique et économique du projet d'aménagement, ainsi qu'une visibilité financière et programmatique.

Ce volet, mené de manière complémentaire avec le volet "études urbaines" de l'ADUAN, a également été lancé en octobre 2012 et se poursuit actuellement. La phase 1 relative au diagnostic technique du site réalisé entre le 27 novembre 2012 et le 27 février 2013 (qui incluait 4 volets : V.R.D., environnemental, état du bâti et potentialités de reconversion, diagnostic paysager) a été présentée lors du comité de pilotage du 17 avril 2013.

Un temps de travail plus long s'est avéré nécessaire pour la réalisation de la phase 2 des études (débutée le 2 mai 2013), entraînant un glissement du calendrier prévisionnel initial. Cette 2^{ème} phase du volet « études techniques et programmatiques » a fait l'objet d'un rendu lors du comité de pilotage du 22 mai 2014.

Dès le choix du scénario d'aménagement arrêté, la 3^{ème} et dernière phase sera lancée pour une durée de 3 mois environ afin d'approfondir le scénario retenu et le pré-bilan d'aménagement correspondant. Le rendu de la phase 3 devrait avoir lieu à l'automne 2014.

Prestation	Montant TTC	Consommé	Reste à consommer	objectif
Étude technique préalable à la reconversion du site et évaluation de la charge foncière admissible	195 360 €	123 720 €	71 640 €	disposer d'éléments sur la faisabilité technique et économique du projet d'aménagement, ainsi qu'une visibilité financière et programmatique
Diagnostic caméra des réseaux	16 146 €	16 146 €	0 €	Appui à l'étude technique préalable à la reconversion du site
Diagnostic structure et géotechnique (G12)	16 557 €	16 557 €	0 €	Appui à l'étude technique préalable à la reconversion du site
Maîtrise d'œuvre désamiantage et démolition	55 441 €	29 671 €	25 770 €	disposer d'éléments sur la faisabilité technique et économique des travaux et suivi des travaux pour le compte de l'EPFL
Diagnostic amiante	45 977 €	45 977 €	0 €	Appui à la Maîtrise d'œuvre désamiantage et démolition
Diagnostic déchets	22 431 €	22 431 €	0 €	Appui à la Maîtrise d'œuvre désamiantage et démolition
Sondage des dallages	1 555 €	1 555 €	0 €	Appui à la Maîtrise d'œuvre désamiantage et démolition
Diagnostic chiroptères	15 000 €	5 000 €	10 000 €	Appui à l'étude technique préalable à la reconversion du site et à la Maîtrise d'œuvre désamiantage et démolition
Gestion du site	120 000 €	19 000 €	101 000 €	Assurer la pérennité et la sécurité du site
Aléas et révisions	11 533 €	0 €	11 533 €	
TOTAL	500 000 €	280 057 €	219 943 €	

Sous-action 3-2 : travaux de désamiantage et de déconstruction d'une partie des bâtiments du site

Cette sous-action prévoit la mise en œuvre par l'EPFL de travaux de désamiantage et de déconstruction nécessaires au schéma d'aménagement retenu.

Ces travaux interviennent préalablement aux procédures de dépollution pyrotechnique par l'Armée. En effet, la réalisation du diagnostic pyrotechnique nécessite de démolir préalablement les superstructures des bâtiments qui ne seront pas conservés dans le cadre du futur projet. A l'issue de cette période, l'Armée lancera le diagnostic pyrotechnique (octobre 2014 - mars 2015), puis les travaux de dépollution pyrotechnique et environnementale (2015-2016).

La réalisation des travaux de désamiantage et de déconstruction a fait l'objet d'un appel d'offres par l'EPFL. Suite à la phase négociation qui s'est achevée le 15/05/2014, il est proposé de retenir les offres de l'entreprise CARDEM pour l'ensemble des lots.

Cependant, la présence de chiroptères sur le site nécessite la réalisation d'études supplémentaires, par rapport aux prescriptions de la DREAL sur la préservation des espèces protégées. Le rendu des études, notamment sur la constatation ou non que le site soit utilisé comme point de nidification par une espèce protégée, peut déboucher sur une modification du programme de démolition/réaménagement.

Partie « Arrondissement de Toul »

Action 1 :
« Étude BA 136 Toul-Rosières »
SCET

Le site de Toul Rosières dispose de nombreux atouts : il se situe dans une région dont l'économie dispose d'un important potentiel dans la filière éco-activités qui représente un marché en développement et des segments multiples de positionnement (déconstruction, valorisation énergétique des déchets/des matériaux, gestion de l'eau...) ainsi que de savoir-faire industriels avec l'émergence de pôles d'innovation tel que le pôle de compétitivité MATERIALIA, et présente ainsi un outil potentiel de redynamisation pour le bassin de Toul.

L'opération ne vise pas à mettre sur le marché une nouvelle offre immobilière ou foncière qui rentrerait directement en concurrence avec les sites économiques existants ou en devenir mais de réfléchir au développement d'une (ou plusieurs) véritable filière économique sur le territoire, et dont la reconversion de ce site serait une des dimensions majeures.

C'est pourquoi, l'État a souhaité engager la réflexion relative au devenir de l'ancienne base aérienne de Toul Rosières visant à une optimisation de la reconversion du site en lien avec les dynamiques locales ainsi qu'avec les projets des collectivités territoriales.

Cette étude traite plusieurs aspects :

- Étudier les potentialités réelles de développer une filière matériaux sur le territoire (cluster, ou même à terme pôle de compétitivité)
- Diagnostiquer les forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire pour développer cette nouvelle filière et identifier les projets concurrentiels potentiels en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique
- Définir le rôle du site de la base de Toul Rosières dans cette stratégie de développement de filière et les implications en termes d'opérationnalité (identification d'un aménageur unique, proposition d'équipements mixtes adaptés, mobilisation d'investisseurs potentiels partenaires...)

Les acteurs locaux, représentants de l'Etat et élus locaux, souhaitent intégrer le devenir de la base aérienne de Toul Rosières dans une réflexion plus large sur le développement d'une filière dont le contenu reste à préciser mais qui serait liée à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans des objectifs de développement durable (avec l'implantation d'une plate forme de déconstruction par exemple). Cette proposition s'appuie sur l'existence de plusieurs entreprises spécialisées dans ces activités sur le territoire ainsi que de laboratoires de recherche et de formation à Nancy.

FICHE RÉCAPITULATIVE

MAITRISE D'OUVRAGE :

Groupement SCET/CDID ((Services Conseil Expertises Territoires/C&D International Dynamics)

CALENDRIER DES TRAVAUX :

Sept mois à compter de la notification du marché (décembre 2009 à juin 2010)

COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL :

72 625 € H.T.

EDF Energie Nouvelle a par la suite conclu un accord de bail emphytéotique sur la base aérienne pour un projet de base photovoltaïque. L'étude a donc été arrêtée avant son terme et la facture finale est de 21 468,20 € (action soldée en 2010)

Action 2

« Phase 3 de l'aménagement de l'Espace du Génie à Écrouves, aménagement d'un éco-parc artisanal »

Communauté de Communes du Toulais (CCT)

Propriétaire depuis 2001 de l'ex-site militaire du 15ème RGA situé à Écrouves, la CC du Toulais a confié en novembre 2003 à SOLOREM (société d'économie mixte locale) la réalisation du programme d'aménagement du site. Cette zone, dite « multi-fonctions » est prévue pour accueillir diverses activités ; s'articulant autour de l'habitat, d'équipements publics, d'activités tertiaires ainsi que des activités commerciales et artisanales.

La CC axe sa demande PLR sur la création d'un éco-parc artisanal destiné aux professionnels du second œuvre du bâtiment et orienté vers le développement durable et les économies d'énergie.

Les artisans ont l'opportunité de construire des bâtiments avec show-room facilitant la mise en valeur des équipements.

L'objectif est de créer une offre foncière attractive à destination des entreprises locales, permettant de favoriser leur développement, l'implantation d'activités exogènes et ainsi renforcer le positionnement économique du territoire par rapport à l'extérieur.

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

19 décembre 2011 : arrêté préfectoral d'attribution

mai 2012 : démarrage des travaux

Juin 2012 / Juillet 2013 : travaux de la tranche ferme (voirie provisoire)

Novembre 2013 : réception travaux de la tranche ferme (voirie provisoire)

2017 : travaux de la tranche conditionnelle + voirie définitive

Bilan de l'action à ce jour :

Fin 2010, l'enseigne AUBADE DUPONT EST s'est implantée en amorce de l'éco-parc artisanal.

Une 1ère tranche de travaux, conduits de mi 2012 à mi 2013, a permis l'aménagement de cet éco-parc. Ces travaux ont consisté en la création de voiries, de réseaux divers et d'un bassin de rétention.

Des actions de communication ont été mises en place pour promouvoir ce site. Plusieurs institutionnels et partenaires se sont d'ores et déjà réunis pour faire connaître cette zone, la dynamiser, permettre d'accompagner et soutenir les futures entreprises qui s'y installeront.

L'action est en cours de réalisation et fera l'objet, en début 2016, d'une demande de prolongation de délai de réalisation des travaux.

Action 3

« Amélioration accès et circulation du Pôle Commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-les-Toul » Communauté de Communes du Tolois (CCT)

Le Pôle Commercial tel que défini courant 2014 comptait une trentaine de commerces et environ 300 emplois.

Suite à la prise de compétence développement économique de l'intercommunalité sur ce site, un état des lieux des dysfonctionnements relatifs à l'aménagement a été établi (circulation interne du site, accessibilité externe, signalétique interne et liaisons entre les secteurs publics-privés).

Cette action de requalification doit permettre de sécuriser et fluidifier la circulation des accès au Pôle et par conséquent en renforcer l'attractivité.

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

25 novembre 2011 : arrêté préfectoral d'attribution

novembre 2011 : engagement des travaux

27 septembre 2013 : les services de la DDT 54 – Pôle Relais de Toul se sont rendus sur le site afin d'y effectuer un examen technique dont la conclusion est positive.

01 octobre 2013 : certificat de paiement du solde de l'opération

PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF:

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant	%
Etude de requalification	16 722,40 €	ETAT – PLR (FNADT)	135 451,50 €	29
Travaux et honoraires liés à la requalification (2011-2012)	434 782,60 €	DAPRO 2010	90 301,00 €	20
		FTI	135 451,50 €	30
		Fonds Propres	90 301,00 €	20
TOTAL	451 505,00 €	TOTAL	451 505,00 €	100

Bilan de l'action :

En matière de développement de commerces locaux et dynamisation de l'emploi local, la CC a noté courant 2012/2013, l'implantation de 10 nouvelles enseignes commerciales favorisant la création d'une cinquantaine d'emplois nouveaux.

Certains commerces se sont également développés notamment par des agrandissements.

Le recrutement de certains salariés a notamment fait l'objet de partenariat avec des organismes locaux tels que Pôle emploi ou la MEEF (Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation).

Action 4

« Construction et aménagement d'un bâtiment réservé à l'accueil périscolaire et à la cantine dans l'enceinte de l'école de la commune de Domgermain » Commune de Domgermain

Afin de répondre aux besoins de garde d'une partie des 140 élèves que comptabilisait l'école maternelle et primaire de DOMGERMAIN, la municipalité a décidé de mettre en place un accueil périscolaire.

Il a été également prévu de créer un nouveau local cantine permettant l'accueil des enfants en toute sécurité dans un environnement spécialement étudié pour eux.

Ce projet d'une surface de 340m² auquel s'ajoute un préau de 70m², situé dans l'enceinte du groupe scolaire s'inscrit également dans le projet de développement de ce dernier.

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

3 septembre 2012 : arrêté préfectoral d'attribution

Juillet 2012 : début des travaux

31 mars 2013 : fin des travaux

27 septembre 2013 : inauguration des locaux, utilisés depuis la rentrée 2013

6 juin 2014 : les travaux sont finis et l'opération en cours de solde

Bilan de l'action à ce jour :

La commune avait pour objectif de :

- Pérenniser et consolider un service public apprécié et sollicité
- Maintenir le niveau des effectifs de l'école en évitant les fuites des élèves vers d'autres établissements
- Consolider et développer les emplois liés à ce service : 4 emplois préservés et 3 emplois à créer (1 agent technique, 1 agent entretien, 1 animateur supplémentaire)

La commune a créé 1 emploi technique au 1^{er} août 2011 suite au projet de périscolaire et mis à disposition 2 agents communaux (1 à raison de 4h/semaine dans le cadre de l'animation et 1 à raison de 2h/semaine pour le nettoyage d'une partie des locaux).

L'Association des Près Jobat qui administre le périscolaire et le centre de loisirs des petites et grandes vacances (6 semaines) a pérennisé 3 emplois.

De plus, cette association a constaté de notables améliorations puisque le nouveau bâtiment a permis :

- d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions et en toute sécurité,
- d'améliorer les conditions de travail dans ce bâtiment fonctionnel construit pour les enfants,
- d'effectuer des activités également le midi avec de nouveaux moyens en matériels,
- de mettre fin aux trajets entre l'école et la salle des fêtes (lieu d'accueil de la cantine jusqu'à juillet 2013).

En matière de repas servis à la cantine, en période scolaire, la comptabilité communale laisse apparaître un nombre de 2 531 (09/2012-02/2013) contre 2 662 (09/2013-02/2014), confirmant ainsi le besoin des parents d'une cantine-périscolaire.

De même, il a été constaté une reprise des ventes immobilières, la préoccupation étant souvent de savoir s'il existe une maternelle et une école primaire d'une part, et d'un périscolaire d'autre part.

Le nombre d'enfants inscrits à l'école pour la rentrée 2014 (135 inscrits) est à la hausse par rapport à celle de 2013 (127 inscrits).

Action 5

« Phase 4 de l'aménagement de l'Espace du Génie à Écrouves, aménagement du bâtiment 001 » Communauté de Communes du Toulais (CCT)

Dans le cadre de l'aménagement de l'Espace du Génie à Écrouves, la CC du Toulais engage des travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment militaire, le bâtiment 001, sur lequel s'appuie la CC pour la reconversion du site. D'une surface totale de 3 500m², ce bâtiment a vocation à accueillir plusieurs types d'acteurs (1/3 = Conseil Général 54, 1/3 = Pépinière d'entreprises + locaux CC, 1/3 Accueil d'activités économiques).

La demande de crédits porte uniquement sur les travaux de réhabilitation concernant la partie consacrée à l'Accueil d'activités économiques.

L'offre proposée dans le bâtiment 001 s'inscrit en complémentarité des disponibilités locales (lots à partir de 25-30m², extensibles et modulables à des prix compétitifs, espaces mutualisés, services accessibles aux locataires grâce à l'implantation de la pépinière d'entreprises).

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

Juin 2013 : projet de scission en 2 approuvé par le CTI lors de la validation de l'avenant n°1

février 2015 : début des travaux de l'action 5-1

mai 2015 : début des travaux de l'action 5-2

Bilan de l'action à ce jour :

Le calendrier initial prévoyait un début d'opération courant 1^{er} semestre 2012, pour une durée comprise entre 12 et 15 mois. Cependant, les négociations entreprises avec le Conseil Général 54 relatives à l'acquisition d'un tiers du bâtiment 001 ont abouti en décembre 2012. De plus l'annulation de l'acquisition via une VEFA d'un espace de 270m² au sein d'un centre d'affaire construit à proximité du bâtiment 001 afin d'y implanter une pépinière d'entreprises a conduit la CC à revoir ce projet. Confirmant son intérêt de créer sur le Toulais cette pépinière, la CC a souhaité que celle-ci soit transférée au sein du bâtiment 001.

Ces changements expliquent le retard pris sur le calendrier de réalisation de l'opération, qui a été profondément modifiée.

Pour des raisons d'ordres budgétaires, la CC a sollicité l'autorisation de scinder l'opération en deux. En conséquence, la CC prévoit une réhabilitation en deux grandes étapes : la réhabilitation du clos couvert (5-1), et l'aménagement de l'intérieur (5-2)

Au 30 septembre 2013, la réhabilitation du Bâtiment 001 permet une consolidation en termes d'emplois :

Pour la partie tertiaire (34%)

- projection des emplois de l'ordre de 25 à 50 compte tenu de la surface des locaux à occuper

Pour la partie services publics (66% non concernée par le PLR)

- 68 emplois territorialisés par le CG54 et le développement de ses services,

- 23 emplois administratifs de la CCT et le développement d'emplois en fonction de l'évolution des compétences communautaires,

- 6 emplois des structures partenaires accueillies par la CCT : 2 emplois de l'Espace Info Energies, 1 emploi de l'ADSN, 3 emplois du SM Grand Toulais,

- et la création d'environ 12 emplois liés à l'ouverture de la pépinière du Toulais.

Action 6
« Aménagement des Bâtiments de la ZAE du Pôle Industriel Kléber »
Communauté de Communes du Toulais

Dans le cadre de l'aménagement des Zones d'Activités Économiques du Toulais, gérées par la CC du Toulais, l'ancien site de l'usine KLEBER (groupe MICHELIN) a été recensé comme un secteur à enjeu particulier (35ha d'emprise foncière et 88 000m² de bâtiments). La CC travaille depuis 2011 avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) au repérage des espaces à enjeux via une convention cadre, menant une étude de vocation sur le site, permettant ainsi de saisir l'intérêt de la reconversion du site et d'établir que celle-ci devra se réaliser par la création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC).

Aussi, la requalification du site KLEBER représente un fort enjeu en termes d'évolutions économiques (développement et implantation d'entreprises et de services), sociale (création d'emplois) et urbaine (position du site en entrée de la Ville de Toul).

La CC du Toulais, par le biais de l'EPFL est devenue propriétaire de l'ensemble du périmètre de la ZAC en date du 17 mai 2013, après de longs mois de négociations (2011-2012-2013).

Le projet d'aménagement répond à une demande aussi bien endogène qu'exogène en termes d'emprises foncières, redonnant ainsi une dynamique à ce site autrefois porteur mais aujourd'hui en friche au cœur du Pôle Industriel Toul Europe.

A travers ce programme de reconversion, la CC du Toulais souhaite assurer la reconversion d'une friche industrielle dans l'objectif de renforcer l'attractivité territoriale par le développement de services, en offrant à des acteurs économiques les conditions d'une implantation ou d'un développement, dans un environnement dédié et adapté à leurs besoins, mettant ainsi en œuvre des conditions favorables pour la création d'emplois.

Le dynamisme du Pôle Industriel Toul Europe et sa position de pôle d'activité majeur à l'ouest de l'agglomération nancéenne seront alors accrus.

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

17 mai 2013 : acquisition du site via un portage EPFL

Janvier 2015 : début des travaux

Automne 2015 : fin des travaux

Bilan de l'action à ce jour :

Lors du COPIL Local du 30 avril 2014, il a été convenu de concentrer les fonds PLR sur la réhabilitation du bâti, opération que l'avenant n°1 rend possible car la rédaction initiale du PLR était trop restrictive. Désormais, le projet s'articule uniquement autour des travaux liés au bâtiment 200 conformément au PLR signé le 13 octobre 2011.

Cette opération sera donc engagée début 2015, pour une fin de travaux à l'automne 2015.

Occupations actuelles et prévisionnelles du Site KLEBER – situation 31/03/2014

- 11 entreprises sont implantées, soit 248 salariés + 40 stagiaires (CCI, E2C)
- 3 prospects – dossiers en attente de signature, soit 28 salariés
- Prospects à confirmer pour des implantations au sein des bâtiments usine

Au regard de la surface cessible et de la taille des lots, on estime qu'environ 25 à 30 autres entreprises s'implanteront sur le site, soit un nombre d'emplois total estimé entre 450 et 580 sur 30ha.

Action 7
« Aménagement de la Pépinière d'entreprises « En Prave » à Allain »
Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais

La demande de financement concernait l'aménagement des labos/ateliers de transformation de la pépinière AGRINOVAL à Allain, permettant ainsi de répondre aux besoins communs les plus étendus possibles d'activités agroalimentaires (transformation) ou d'activités innovantes liées à l'agroalimentaire.

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

5 septembre 2011 : début des travaux

9 septembre 2011 : fin des travaux

Montant prévu des dépenses : 39 078 € HT

Montant réel des dépenses : 22 323 € HT

Certains investissements prévus pour l'installation d'une entreprise de fabrication d'arômes artificiels, dont le projet n'a pas abouti au sein de la pépinière, n'ont pas été réalisés.

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant	
Chambre froide et mobilier de laboratoire	14 883,00 €	Etat – PLR (FRED)	8 931,60 €	40,01%
Climatiseur	7 440,00 €	LEADER	7 815,15 €	35,01%
		Fonds propre	5 576,25 €	24,98%
TOTAL	22 323,00 €	TOTAL	22 323,00 €	

Bilan de l'action :

La pépinière AGRINOVAL présente, au 1^{er} avril 2014, un taux d'occupation de 70 % :

- SARL LATITUDE GPS (système de guidage pour l'agriculture) : 3 emplois créés
- EZA Sécurité (sécurité privée pour entreprises et administrations) : 1 emploi créé sur site
- Benoît GILLE, Laurent LOURDEZ (exploitants agricoles, éleveurs) : 2 emplois consolidés

Le labo 1, équipé des chambres froides, a été repris en mars 2013 par M. GILLE, éleveur de moutons, pour y faire de la découpe et transformation d'agneaux qu'il vend en circuits-courts. Il travaille avec un éleveur formé au métier de boucher qui est son prestataire. M. GILLE a également permis à un autre éleveur du secteur, M. LOURDEZ d'utiliser ce labo pour y réaliser aussi de la transformation de viande qu'il vend directement à des particuliers.

Il faut noter également le passage au sein de la pépinière de la Société MIRIADE (conseil en marketing et innovation). Celle-ci est sortie en 2013 de la pépinière pour s'installer dans un local du bâtiment Relais voisin (1 emploi consolidé, 2 emplois créés)

Le labo est loué à M. LOURDEZ qui est devenu l'utilisateur principal et travaille désormais avec M. GILLE et d'autres éleveurs du Pays Terres de Lorraine à la création d'une structure collective (GIE), qui deviendra locataire.

Une petite filière de transformation et vente de viandes en circuits courts est en train de se structurer sur le Pays de Colombey.

Action 8

« Extension de l'EHPAD »

(création d'une unité de vie protégée Alzheimer – Hébergement temporaire – Accueil de jour) Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois

Le projet d'extension, géré par le GIP « Bien Vieillir en Pays de Colombey » porte sur la création d'une unité de vie protégée Alzheimer de 12 studios, d'un hébergement temporaire de 2 chambres, et la réadaptation au nouvel ensemble d'éléments existant (salle du personnel, restauration, salles spécifiques pour les soins, locaux de services).

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

25 mars 2014 : démarrage des travaux

26 mai 2014 : arrêté attributif

Avril 2015 : réception des travaux

Bilan de l'action à ce jour :

Les travaux n'ont pu débuter selon le calendrier initial, qui prévoyait un démarrage des travaux en 2012. Premièrement en 2012, une longue intervention d'un programmiste a été nécessaire vu la complexité du projet. Les documents n'ont été livrés que courant novembre. Deuxièmement, la production prévue en 2013 de l'autorisation d'extension par les services de l'ARS a été reportée à 2014.

Aussi, seuls les travaux d'architecte n'ont pu être effectifs courant 2013.

En terme d'emplois, 8 postes ETP supplémentaires seront créés (4.8 soins / 2 entretiens locaux / 0.7 infirmière / 0.2 médecin / 0.2 psychologue)

Action 9

« Animation et développement local de l'emploi »

Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en Pays Terres de Lorraine (MEEF)

Le territoire du Toulois a été durement impacté par la crise financière et économique de 2008 et par les différentes restructurations et fermetures de site, avérées ou programmées (Kléber, CHU Jeanne d'Arc, Kuehne et Nagel, Sites Militaire de Domgermain et d'Écrouves). Face à ces mutations économiques, les partenaires locaux ont entamé une concertation sur la politique d'aménagement du territoire et du soutien aux affaires économiques et sociales visant à mettre en œuvre et coordonner une série de propositions d'actions émanant des travaux suivis par le Service Public de l'Emploi Local (SPEL) afin d'assurer la concrétisation et la complémentarité d'initiatives en place.

FICHE RÉCAPITULATIVE

CALENDRIER DES TRAVAUX :

21 février 2012 : convention attributive
mai 2014 : fin des actions pluriannuelles

PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF :

DEPENSES	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
Prestations de services	62 654,26 €	ETAT – PLR (FRED)	50 000,00 €	80
		Fonds Propres	12 654,26 €	20
TOTAL	62 654,26 €	TOTAL	62 654,26 €	100

Bilan de l'action :

ASSOCIATION PRIVÉ-PUBLIC POUR L'EMPLOI

La MEEF, en partenariat avec les membres du Service Public de l'Emploi Local, a œuvré à la mobilisation des entreprises locales pour conduire différentes actions de sensibilisation, information, valorisation visant à lever les freins à l'emploi durable par une meilleure utilisation des ressources disponibles.

Cette action s'est notamment cristallisée sur le volet « Alternance » avec un groupe de travail dédié associant l'association de chefs d'entreprises « Parole d'entreprises » pour la réalisation d'une plaquette d'information sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation étayée par des témoignages locaux. Cette démarche a été complétée par une campagne d'affichage et une réunion collective à destination des employeurs locaux.

Ce travail coopératif avec les employeurs locaux a également permis de travailler sur la découverte de métiers « les métiers d'aujourd'hui et de demain », l'animation territoriale « offre de service territoriale », la mise en réseau des entreprises avec les acteurs de l'insertion, la définition d'une ambition territoriale autour de l'économie circulaire notamment formalisée dans l'appel à projets gouvernemental des Pôles territoriaux de Coopération Économique.

Résultats obtenus :

- une plaquette « alternance » éditée et diffusée à 3 000 exemplaires
- une plaquette presse « alternance » construite sur la valorisation d'exemples réussis
- une trentaine d'employeurs mobilisés lors de la réunion collective de sensibilisation aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- une stabilisation du nombre de contrats en alternance dans une période marquée par la baisse des offres d'emploi
- la mise en mouvement d'une stratégie de développement de l'économie circulaire sur le territoire du Toulois

ANIMATION ET OFFRE DE SERVICES TERRITORIALE

Deux actions phares ont permis d'animer le développement local de l'emploi et de contribuer à clarifier et à valoriser les missions des différents acteurs locaux au regard des entreprises du territoire.

Semaine de l'industrie : conduite en 2012 et 2013 sur Terres de Lorraine. Prenant appui sur cette semaine nationale initiée par le Ministère de l'Industrie, la MEEF en a assuré la déclinaison locale en associant progressivement les principaux acteurs de l'emploi et du développement économique du territoire pour constituer un programme d'actions visant tous les publics et répondant à plusieurs objectifs : mise en réseau des acteurs, découverte du tissu économique local, rapprochement Ecoles-Entreprises, valorisation des métiers, animations grand public autour de l'industrie d'hier à aujourd'hui.

Printemps de l'Eco : version 2014 de la semaine de l'industrie reformatée en 3 semaines d'animation territoriale autour de l'emploi et du développement économique (semaine du développement durable, semaine de l'industrie et semaine des RDV pro). La MEEF a créé cet événement coopératif (plus de 30 partenaires associés) pour articuler un certain nombre d'initiatives et leur donner une visibilité plus grande afin de construire un véritable temps d'animation et de développement local.

Résultats obtenus :

- 23 actions en 2014 sur le Printemps de l'Eco
- 1 500 participants
- plus de 30 partenaires
- une conférence grand public sur l'économie circulaire organisée avec l'association de chefs d'entreprises « Parole d'Entreprises »
- une visibilité presse acquise

MÉTIERS D'AUJOURD'HUI ET MÉTIERS DE DEMAIN

Créée en 2012, l'action baptisée « LES CLES » a été initiée par 3 acteurs de l'emploi et de l'économie du territoire Terres de Lorraine : la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation, la Mission Locales et l'Agence de Développement Économique Terres de Lorraine. A partir de janvier 2013, Pôle emploi Toul s'est associé à cette démarche.

L'objectif de l'action est de favoriser la découverte des métiers et des secteurs d'activités du Territoire par des visites d'entreprises mutualisées. Il s'agit de créer un espace d'échanges privilégié d'information et de partage des réalités économiques à destination des demandeurs d'emploi et des professionnels du territoire.

Mieux connaître la réalité des métiers d'aujourd'hui, ceux qui déclinent, ceux qui recrutent. Entendre de la bouche des employeurs locaux, les compétences attendues en entreprises. Valoriser des métiers en tension mais confrontés à des difficultés de recrutement liées à un déficit d'image ou de notoriété. Autant d'objectifs visés par cette action conduite entre 2012 et 2014.

Résultats obtenus :

- 191 participants en 2012 et 135 en 2013
- une quinzaine de secteurs d'activités découverts en 2012/2013
- plus de 60 entreprises associés
- création de mise à disposition d'une exposition itinérante mettant en valeur les métiers et les entreprises du territoire

Critères d'évaluation

- Nombre d'entreprises associées : ce sont plus de 60 entreprises qui ont été activement associées à l'ensemble des actions mises en œuvre
- Edition d'outils d'information / communication : 8 fiches métiers, 5 vidéo métiers, 5 kakémono métiers, 1 plaquette + 1 affiche de promotion de l'alternance, 1 plaquette de valorisation de la Semaine de l'industrie 2013...
- Organisation d'événementiels spécifiques : Semaine de l'industrie 2013 (7 actions proposées Printemps de l'Eco 2014 (23 manifestations proposées)
- Impact sur l'offre territoriale de formation : le travail mis en œuvre sur l'identification et la valorisation des métiers en tension s'est également traduit par la mise en place de formations délocalisées en BTP (2013-2014) et Service A la Personne (2013)

**Bilan des créations d'emplois
au 31/05/2014**

			Nb d'emplois créés	Nb d'emplois envisagés	Observations
ACTION 1	Etude préalable sur l'impact des restructurations militaires sur le Grand NANCY (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)		3500	
ACTION 2	Etudes pré-opérationnelles – volet études urbaines (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)			
ACTION 3	Etudes pré-opérationnelles – volet études techniques et travaux de démolition/dépollution (TTC)	EPFL			Les travaux de désamiantage réalisés par les prestataires extérieurs mobilisent 18 personnes et ceux de démolition jusqu'à 30.
ACTION 1	Etude BA 136 Toul-Rosières (TTC)	SCET	15		Le chantier de mise en place des panneaux solaires a débouché sur l'embauche temporaire de près de 150 personnes sur des durées de 6 à 20 mois.
ACTION 2	Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves (phase 3 / Eco-parc artisanal)	CCT		40	Cet éco-parc comporte 20 parcelles qui accueilleront de futures entreprises artisanales. Les tailles des parcelles varient de 1500 m ² à 6000 m ²
ACTION 3	Aménagement du pôle commercial Jeanne d'Arc	CCT	50		Les travaux ont permis, incité ou confirmé l'implantation de 10 nouvelles enseignes, avec la création d'une cinquantaine d'emplois
ACTION 4	Construction et aménagement d'un bâtiment dédié au périscolaire et la cantine	Domgermain	1		3 emplois ont été pérennisés (association gérant le périscolaire).
ACTION 5	Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves (phase 4 / bâtiment 001)	CCT		40	La pépinière d'entreprise, créée dans le même bâtiment, permettra aussi de créer 10-15 emplois.
ACTION 6	Aménagement des bâtiments de la ZAE pôle Industriel Toul Europe	CCT		500	Environ 25 à 30 autres entreprises s'implanteront sur le site, soit un nombre d'emplois total estimé entre 450 et 580 sur 30ha.
ACTION 7	Aménagement de la pépinière d'entreprise « En Prave »	CC PCST	6		En plus des créations d'emplois : 2 emplois consolidés
ACTION 8	Extension de l'EPHAD (unité de vie protégée Alzheimer, hébergement temporaire, accueil de jour)	CC PCST		8	8 ETP seront créés lors de la mise en service de l'UVP
ACTION 9	Animation et développement local de l'emploi (TTC)	MEEF	N/A	N/A	Les retombées directes de l'action de la MEEF sont difficilement quantifiables.
TOTAL			72	4088	
			4160		

PARTIE II :

demande de prolongation

Au 13 octobre 2014, deux actions ne seront pas engagées :

- action 5 « Toul » : Phase 4 de l'aménagement de l'Espace du Génie, dite « Bâtiment 001 », partie « clos couvert » et « réhabilitation intérieure »
- action 6 « Toul » : Aménagement de la ZAE pôle industriel Toul Europe

Action 5 de Toul

Le calendrier initial prévoyait un début d'opération courant 1^{er} semestre 2012, pour une durée maximale de 12 mois. Au vu des éléments développés en 1^{ère} partie, aucun commencement d'exécution des travaux n'a été déclaré.

La CC prévoyait de lancer les travaux de clos couvert dès le début de l'année 2014 pour l'aménagement de l'Espace du Génie à Écrouves. Ce calendrier avait été notifié à l'avenant n°1 de juin 2013.

Suite au COPIL Local du 30 avril 2014, la CC travaille avec deux maîtres d'œuvre, aussi la collectivité a attendu le recrutement du maître d'œuvre en charge des aménagements intérieurs avant de lancer les travaux de clos couvert pour une meilleure coordination du chantier.

Aujourd'hui, les deux maîtres d'œuvres sont recrutés.

Cependant, comme précisé dans le calendrier supra, l'ensemble des travaux ne pourront pas être engagés avant le 13 octobre 2014.

Concernant la sous-action 5.1 Clos Couvert, les travaux seront engagés en février 2015 et en mai 2016 pour la sous-action 5.2 Aménagement intérieur.

Action 6 de Toul

Après plusieurs années de négociations entre la MANUFACTURE FRANCAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN propriétaire du site et l'EPFL l'acquéreur, l'EPFL est devenu, à la demande de la CC du Toulais, propriétaire le 17 mai 2013.

Suite aux multiples décisions prises en Conseil Communautaire ainsi que les nombreuses études techniques préalables à la requalification, l'aménagement de cet ex-site industriel prend forme en 2014 avec les travaux de réhabilitation et segmentation d'un des bâtiments tertiaires.

En parallèle, la CC du Toulais engageait début 2013 les démarches de création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pour lancer l'opération d'aménagement.

Ces démarches ont été longues mais ont permis de poser convenablement les bases de cette vaste opération de reconversion du site.

Dans l'attente du recrutement d'un aménageur, la CC assure la maîtrise d'ouvrage directe sur fin 2014, et début 2015 les travaux de réhabilitation du bâtiment 200, destiné à accueillir plusieurs entreprises tertiaires.

Un maître d'œuvre a été recruté en janvier 2014, et un permis de construire sera déposé en juillet 2014.

Tenant compte des délais d'instruction du permis de construire, la CC ne sera pas en mesure de justifier pour le mois d'octobre 2014 de l'ensemble des pièces permettant de réputer le dossier complet. Cette action ne pourra donc pas être engagée dans les délais fixés par le PLR.

Ainsi, l'ensemble des partenaires du PLR de Meurthe-et-Moselle demande une prolongation de deux ans de la durée du PLR, pour permettre aux dernières actions inscrites dans ce plan de redynamisation d'être engagées dans de bonnes conditions.

Ces actions présentent un potentiel fort en terme de création d'emploi et permettront de structurer les bassins d'emploi. L'attention portée à l'intégration des projets avec le reste du tissu économique et social, et les relations partenariales avec les différents acteurs locaux démontrent d'une volonté indéniable de valoriser les territoires du Toulais et de la CUGN.

**L'avenant n°2 du PLR Meurthe-et-Moselle a été
approuvé par le Comité plénier de pilotage du 17 juin 2014 et
validé par le Comité technique interministériel du 9 juillet 2014**

Le préfet de la Meurthe-et-Moselle

Raphaël BARTOLT

**Le Président du Conseil Régional de
Lorraine**

**Le président du Conseil Général de
Meurthe-et-Moselle**

Jean-Pierre MASSERET

**Le président de la Communauté Urbaine
du Grand Nancy**

Mathieu KLEIN

**La présidente de Communauté de
Communes du Toulais**

André ROSSINOT

**Le président de la Communauté de
Communes du Pays de Colombey et du
sud Toulais**

Kristell JUVEN

Le maire d'Essey-lès-Nancy

Philippe PARMENTIER

Le maire de Domgermain

Michel BREUILLE

**Le directeur de l'Établissement Public
Foncier de Lorraine**

Fabrice CHARTREUX

**Le président de la Maison de
l'entreprise, de l'emploi et de la
formation en Pays Terres de Lorraine**

Alain TOUBOL

Hervé TILLARD

ANNEXES

Annexe 1 : mise à jour du tableau budgétaire des actions, du tableau des prévisions AE/CP

Annexe 2 : fiches actions mises à jour

Récapitulatif des engagements financiers PLR de Meurthe-et-Moselle

PLR Initial – signé 13 octobre 2011

ACTION	WO	Montant Total	État PATRA				État Autre				FEADER	%	CRL	%	CG 54	%	ARS	%	CAF	%	CUGN	%	Essey Lès Nancy	%	Convention Michelin	%	Fonds Propres	%
			FRED	%	FNADT	%	DETR	%	Réserve Parlement	%																		
1 Etude préalable sur l'impact des restructurations militaires sur le Grand NANCY (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)	80 515,00 €			38 607,00 €	47,95%															41 908,00 €	52,05%						
2 Etudes pré-opérationnelles – volet études urbaines (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)	40 000,00 €			20 000,00 €	50,00%															20 000,00 €	50,00%						
3 Etudes pré-opérationnelles – volet études techniques et travaux de démolition/dépollution (TTC)	EPFL	2 353 482,00 €	941 393,00 €	40,00%																	921 393,00 €	39,15%	20 000,00 €	0,85%			470 696,00 €	20,00%
1 Etude BA 136 Toul-Rosières (TTC)	SCET	21 468,20 €			21 468,20 €	100%																						
2 Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves (phase 3 / Eco-parc artisanal)	CCT	1 800 000,00 €			550 000,00 €	30,56%	390 000,00 €	21,67%				180 000,00 €	10,00%	180 000,00 €	10,00%												500 000,00 €	27,78%
3 Aménagement du pôle commercial Jeanne d'Arc	CCT	518 394,63 €			144 000,00 €	27,78%								270 210,33 €	52,12%												104 184,30 €	20,10%
4 Construction et aménagement d'un bâtiment dédié au périscolaire et la cantine	Dongemain	681 600,00 €			253 924,80 €	37,25%	177 400,00 €	26,03%	79 955,20 €	11,73%																	170 320,00 €	24,99%
5 Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves (phase 4 / pépinière d'entreprise, étude urbanistique, bâtiment 001)	CCT	1 950 000,00 €	500 000,00 €	25,64%								280 000,00 €	14,36%														1 170 000 €	60,00%
6 Aménagement des bâtiments de la ZAE pôle Industriel Toul Europe	CCT	350 000,00 €	280 000,00 €	80,00%																							70 000,00 €	20,00%
7 Aménagement de la pépinière d'entreprise « En Prave »	CC PCST	39 078,00 €	15 631,00 €	40,00%										13 677,00 €	35,00%												9 770,00 €	25,00%
8 Extension de l'EPHAD (unité de vie protégée Alzheimer, hébergement temporaire, accueil de jour)	CC PCST	1 591 574,00 €			185 000,00 €	11,62%	398 092,00 €	25,01%						159 157,00 €	10,00%	318 314,00 €	20,00%										451 433,00 €	28,36%
9 Animation et développement local de l'emploi (TTC)	MEEF	62 500,00 €	50 000,00 €	80,00%																							12 500,00 €	20,00%
Total montant projets		9 488 611,83 €			3 000 024,00 €		31,6%	965 492,00 €	10,2%	79 955,20 €	0,84%	93 255,00 €	0,98%	460 000,00 €	4,85%	609 367,33 €	6,42%	318 314,00 €	3,35%		983 301,00 €	10,4%	20 000,00 €	0,2%			983 301,00 €	10,36%
Total participation de l'Etat Fonds PATRA + DETR + Réserve			4 045 471,20 € 42,64%																									

Cf. 1: dont 500 000 € (25,65%) de cessions futures

PLR modifié – au 13 juin 2013

ACTION	WO	Montant Total	État PATRA				État Autre				FEADER	%	CRL	%	CG 54	%	ARS	%	CAF	%	CUGN	%	Essey Lès Nancy	%	Convention Michelin	%	Fonds Propres	%	
			FRED	%	FNADT	%	DETR	%	Réserve Parlement	%																			
1 Etude préalable sur l'impact des restructurations militaires sur le Grand NANCY (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)	80 515,00 €			38 607,00 €	47,95%															41 908,00 €	52,05%							
2 Etudes pré-opérationnelles – volet études urbaines (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)	40 000,00 €			20 000,00 €	50,00%															20 000,00 €	50,00%							
3 Etudes pré-opérationnelles – volet études techniques et travaux de démolition/dépollution (TTC)	EPFL	2 353 482,00 €	941 393,00 €	40,00%																	921 388,00 €	39,15%	20 005,00 €	0,85%			470 696,00 €	20,00%	
3-1 3-1 – études		500 000,00 €	200 000,00 €																		195 750,00 €		4 250,00 €				100 000,00 €		
3-2 3-2 travaux de démolition		1 196 000,00 €	478 400,00 €																		468 234,00 €		10 166,00 €				239 200,00 €		
3-3 3-3 travaux de réhabilitation		657 482,00 €	262 993,00 €																		257 404,00 €		5 589,00 €				131 496,00 €		
1 Etude BA 136 Toul-Rosières (TTC)		21 468,20 €			21 468,20 €	100%																							
2 Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves (phase 3 / Eco-parc artisanal)	CCT	1 925 300,00 €			558 548,50 €	29,01%	390 000,00 €	20,26%				180 000,00 €	9,35%	180 000,00 €	9,35%												616 751,50 €	32,03%	
3 Aménagement du pôle commercial Jeanne d'Arc	CCT	451 505,00 €			135 451,50 €	30,00%								225 752,50 €	50,00%												90 301,00 €	20,00%	
4 Construction et aménagement d'un bâtiment dédié au périscolaire et la cantine	Dongemain	766 837,35 €			253 924,80 €	33,11%	187 401,00 €	24,44%						76 684,00 €				106 656,96 €	13,91%								142 170,59 €	18,54%	
5 Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves phase 4 – réhabilitation du bâtiment bâtiment 001, partie « accueil entreprise »	CCT	1 178 940,27 €	500 000,00 €	42,41%			150 000,00 €	12,72%				34 280,00 €	2,91%	102 840,00 €	8,72%												391 820,27 €	33,23%	
6 Aménagement des bâtiments de la ZAE pôle Industriel Toul Europe	CCT	4 890 000,00 €	280 000,00 €	5,73%			230 000,00 €	4,70%				190 000,00 €	3,89%	190 000,00 €	3,89%									300 000,00 €	6,13%	3 700 000,0 €	75,66%		
7 Aménagement de la pépinière d'entreprise « En Prave »	CC PCST	39 078,00 €	15 631,00 €	40,00%										13 677,00 €	35,00%												9 770,00 €	25,00%	
8 Extension de l'EPHAD (unité de vie protégée Alzheimer, hébergement temporaire, accueil de jour)	CC PCST	1 591 574,00 €			185 000,00 €	11,62%	398 092,00 €	25,01%						159 157,00 €	10,00%	318 314,00 €	20,00%										451 433,00 €	28,38%	
9 Animation et développement local de l'emploi (TTC)	MEEF	62 500,00 €	50 000,00 €	80,00%																							12 500,00 €	20,00%	
Total montant projets		13 401 199,82 €			3 000 024,00 €		22,39%	1 355 493,00 €	10,11%	0,00 €	0,00%	93 255,00 €	0,70%	404 280,00 €	3,02%	934 433,50 €	6,97%	318 314,00 €	2,38%	106 556,96 €	0,80%	983 296,00 €	7,34%	20 005,00 €	0,15%	300 000,00 €	2,24%	5 885 423,6 €	43,92%

cf. 1

PLR modifié – au 6 juin 2014

ACTION	MO	Montant Total	FRED	%	FNADT	%	DETR	%		%	CRL	%	CG 54	%	ARS		ARS		CUGN	%	Essey-lès-Nancy	%	Fonds Propres	%
1 Etude préalable sur l'impact des restructurations militaires sur le Grand NANCY (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)	80 515,00 €			38 607,00 €	47,95%													41 908,00 €	52,05%				
2 Etudes pré-opérationnelles – volet études urbaines (TTC)	ADUAN (pour Grand Nancy)	40 000,00 €			20 000,00 €	50,00%													20 000,00 €	50,00%				
3 Etudes pré-opérationnelles – volet études techniques et travaux de démolition/dépollution (TTC)	EPR	2 353 482,00 €	941 392,80 €	40,00%															921 388,20 €	39,15%	20 004,60 €	0,85%	470 696,40 €	20,00%
3-1 3-1 – études		500 000,00 €	200 000,00 €	40,00%															195 750,00 €	39,15%	4 250,00 €	0,85%	100 000,00 €	20,00%
3-2 3-2 travaux de démolition/désamiantage		1 853 482,00 €	741 392,80 €	40,00%															725 638,20 €	39,15%	15 754,60 €	0,85%	370 696,40 €	20,00%

1 Etude BA 136 Toul-Rosières (TTC)		21 468,20 €			21 468,20 €	100%																		
2 Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves (phase 3 / Eco-parc artisanal)	CCT	1 925 300,00 €			558 548,50 €	29,01%	390 000,00 €	20,26%			180 000,00 €	9,35%	180 000,00 €	9,35%									616 751,50 €	32,03%
3 Aménagement du pôle commercial Jeanne d'Arc	CCT	451 505,00 €			135 451,50 €	30,00%							225 752,50 €	50,00%									90 301,00 €	20,00%
4 Construction et aménagement d'un bâtiment dédié au périscolaire et la cantine	Domgermain	766 837,35 €			253 924,80 €	33,11%	187 401,00 €	24,44%					76 684,00 €	10,00%			106 656,96 €	13,91%					142 170,59 €	18,54%
5 Aménagement de la ZAC du Génie à Ecrouves phase 4 – réhabilitation du bâtiment bâtiment 001, partie « accueil entreprise »	CCT	1 156 000,00 €	500 000,00 €	43,25%			150 000,00 €	12,98%			100 000,00 €	8,65%	102 000,00 €	8,82%									304 000,00 €	26,30%
5-1 partie clos couvert		204 000,00 €	85 000,00 €	41,67%			25 500,00 €	12,50%			17 000,00 €	8,33%	17 340,00 €	8,50%									59 160,00 €	29,00%
5-2 partie aménagement intérieur		952 000,00 €	415 000,00 €	43,59%			124 500,00 €	13,08%			83 000,00 €	8,72%	84 660,00 €	8,89%									244 840,00 €	25,72%
6 Aménagement des bâtiments de la ZAE pôle Industriel Toul Europe	CCT	599 958,50 €	280 000,00 €	46,67%																			319 958,5 €	53,33%
7 Aménagement de la pépinière d'entreprise « En Prave »	CC PCST	39 078,00 €	15 631,00 €	40,00%					13 677,00 €	35,00%													9 770,00 €	25,00%
8 Extension de l'EPHAD (unité de vie protégée Alzheimer, hébergement temporaire, accueil de jour)	CC PCST	2 122 526,00 €			185 000,00 €	8,72%	398 092,00 €	18,76%	79 578,00 €	3,75%			271 955,00 €	12,81%	318 314,00 €	15,00%							869 587,00 €	40,97%
9 Animation et développement local de l'emploi (TTC)	MEEF	62 500,00 €	50 000,00 €	80,00%																			12 500,00 €	20,00%
Total montant projets		10 775 170,05 €	3 000 023,80 €	27,84%	1 213 000,00 €	11,26%	1 275 493,00 €	11,84%	93 255,00 €	0,87%	380 000,00 €	3,53%	958 391,50 €	8,89%	318 314,00 €	2,95%	106 656,96 €	0,99%	983 296,20 €	9,13%	20 004,60 €	0,19%	3 139 734,99 €	29,14%

Total participation de l'Etat
Fonds PATRA + DETR + Réserve

4 275 516,80 €
39,68%

BESOIN EN AE

BESOIN EN CP

NOM ACTION	Montant FRED initial	Montant FNADT initial	Montant FRED Avenant 2	Montant FNADT Avenant 2	BESOIN EN AE					BESOIN EN CP							
					AE FRED 2009-2013	AE FNADT 2009-2013	AE FRED 2014	AE FNADT 2014	AE FRED 2015	CP FRED 2009-2013	CP FNADT 2009-2013	CP FRED 2014	CP FNADT 2014	CP FRED 2015	CP FNADT 2015	CP FRED 2015	
Evaluation de l'impact de la restructuration de la caserne Kléber à Essey-lès-Nancy		38 607,00 €		38 607,00 €		38 607,00 €											
Etudes pré-opérationnelles : Volet « études urbaines »		20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €											
<i>Etudes pré-opérationnelles et travaux de démolition et de dépollution (hors pollution pyrotechnique ou incombant à l'armée)</i>	941 393,00 €																
Phase 3-1 « études »			200 000,00 €		200 000,00 €						57 004,95 €		97 200,00 €		12 000,00 €		33 795,05 €
Phase 3-2 « travaux de désamiantage et déconstruction »			741 393,00 €					741 393,00 €					593 114,40 €		148 278,60 €		
Étude BA 136 Toul-Rosières		21 468,20 €		21 468,20 €		21 468,20 €							21 468,20 €				
Aménagement de la ZAC du Génie à Écrouves (phase 3 /eco-parc artisanal)		550 000,00 €		558 548,50 €		558 548,50 €							27 927,00 €		167 564,55 €		363 056,95 €
Aménagement du pôle commercial Jeanne d'Arc		144 000,00 €		135 451,00 €		135 451,00 €							135 451,00 €				
Construction et aménagement d'un bâtiment dédié au périscolaire et à la cantine		253 924,80 €		253 924,80 €		253 924,80 €							194 506,00 €		59 418,80 €		
<i>Aménagement de la ZAC du Génie à Écrouves (phase 4 / Bâtiment 001)</i>	500 000,00 €																
partie clos couvert			85 000,00 €					85 000,00 €						42 500,00 €		42 500,00 €	
partie aménagement intérieur			415 000,00 €						415 000,00 €					207 500,00 €		207 500,00 €	
Aménagement des bâtiments de la ZAE pôle Industriel Toul Europe	280 000,00 €		280 000,00 €					280 000,00 €							280 000,00 €		
Aménagement de la pépinière d'entreprise « En Prave »	15 631,00 €		15 631,00 €		15 631,00 €						8 961,60 €						
Extension de l'EHPAD (unité de vie protégée Alzheimer, hébergement temporaire, accueil de jour)		185 000,00 €		185 000,00 €					185 000,00 €					129 500,00 €		55 500,00 €	
Animation et développement local de l'emploi	50 000,00 €		50 000,00 €		50 000,00 €						30 632,51 €		19 367,49 €				

FICHE ACTION PLR MEURTHE-ET-MOSELLE
Arrondissement de NANCY
Fiche n°3

Etudes pré-opérationnelles et travaux de démolition et de dépollution (hors pollution pyrotechnique ou incombant à l'armée)

Objectifs :

- Permettre au Grand Nancy de disposer d'éléments pré-opérationnels sur la faisabilité technique et économique du projet d'aménagement du site en vue d'une reconversion urbaine et un réaménagement durable.
- Effectuer des études techniques et des travaux de démolition, de réhabilitation et de dépollution (hors pollution pyrotechnique ou incombant à l'armée) nécessaires au projet d'aménagement du site.

Maître d'ouvrage : E.P.F-Lorraine

Lieu de réalisation : Quartier Kléber à Essey-lès-Nancy

Conditions de réalisation :

1. Eligibilité des interventions de l'EPFL :

L'action de l'EPFL comportera principalement trois volets : études, travaux et gestion, et le cas échéant, acquisition et cession.

- Etudes préliminaires visant à réaliser les diagnostics techniques préalables des sites et des bâtiments.
- Etudes d'usage et de vocations, afin de déterminer le contexte foncier, ainsi que la nature et le coût des travaux nécessaires à une remise en état du site (préaménagement) et à sa valorisation au regard d'un projet de réutilisation. Cette phase déterminera les conditions d'intervention pour chaque opération.
- Travaux de remise en état, de gestion et d'entretien des terrains concernés (démolition, remblaiement, remodelage, verdissage, paysagement, conservation de bâtiments et ouvrages – clos et couvert uniquement, mise en sécurité des sites...).

Pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'une opération de travaux, l'EPFL doit préalablement être propriétaire du site objet de ladite opération de travaux.

La réhabilitation de bâtiments ne peut intervenir qu'après dépollution par l'Armée, notamment la dépollution pyrotechnique. Or, le diagnostic ne sera rendu que début 2015, et à l'heure actuelle, la nature exacte des travaux de dépollution, leur planning, etc. ne sont pas connus.

L'avenant n°1 avait acté une scission en trois sous-actions de l'action (Études/démolition/réhabilitation).

La première sous-actions (études) a été engagée en octobre 2012.

Les conclusions des différentes études et les orientations prises par les scénarios d'aménagement ont eu pour résultats de modifier sensiblement le programme d'intervention de l'EPFL.

Ainsi, il est possible de mobiliser le reliquat de la subvention sur la seule action 3-2, permettant l'engagement et la consommation des crédits dans les meilleures conditions possibles.

- ACTION 3-1 : ÉTUDES PRÉALABLES, ÉTUDE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE, CONCEPTION ET GESTION DU SITE (NOTAMMENT LES PREMIERS TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DU SITE).

Coût prévisionnel : 500 000 € TTC

Financement PLR : 200 000 € (40%)

Engagement : 25 octobre 2012

- ACTION 3-2 : TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE ET DÉCONSTRUCTION DES SUPERSTRUCTURES D'UNE PARTIE DES BÂTIMENTS DU SITE.

Coût prévisionnel : 1 853 482 € TTC

Financement PLR : 741 393 € (40%)

Calendrier prévisionnel de l'action : juin 2014 à juin 2016

Commentaires :

- Le volet « étude programmatique » comportera 3 axes :
 - Définition de la faisabilité technique des opérations de reconversion sur la base des scénarios proposés
 - Détermination de la faisabilité technico-économique des scénarios d'aménagement,
 - Mise en œuvre opérationnelle du projet et suivi de l'occupation du site.
- Le volet « études techniques » comportera 4 axes :
 - Évaluation des risques de pollution des sols et sous-sols (hors pollution pyrotechnique ou incombant à l'armée) et des bâtiments en lien avec l'Armée.
 - Évaluation des capacités du forage géothermique et de ses équipements annexes.
 - Analyse des capacités d'évolution du patrimoine bâti (réhabilitations possibles, démolitions, performances énergétiques du bâti conservé, etc.).
 - Diagnostic des réseaux (eau-assainissement, électricité, etc.).
- Le volet « Travaux de démolition et de dépollution » comportera 6 axes, déclinaisons de l'éligibilité aux politiques de l'EPFL et du schéma d'aménagement retenu :
 - Travaux de déconstruction des bâtiments et des ouvrages du site,
 - Travaux de désamiantage des bâtiments et des ouvrages du site,
 - Travaux de réhabilitation des bâtiments – *Clos et couvert uniquement*,
 - Travaux de dépollution des sols et des sous-sols (hors dépollution pyrotechnique ou incombant à l'armée),
 - Travaux de remise en état du site : remblaiement, modelage, verdissement et paysagement,
 - Travaux de gestion et d'entretien (sécurisation de site)

Indicateur d'évaluation :

- Élaboration d'un scénario partagé comportant une faisabilité technique et économique, ainsi qu'un phasage des opérations d'aménagement,
- Respect du calendrier de réalisation.

Plan de financement

	Action 3-1 en TTC		Action 3-2 en TTC	
Etat – PLR (FRED)	200 000 €	40%	731 393 €	40%
CUGN	195 750 €	39%	725 638 €	39%
Essey-lès-Nancy	4 250 €	1%	15 744 €	1%
EPFL	100 000 €	20%	370 696 €	20%
	500 000 €		1 843 471 €	
	2 343 471 €			

FICHE ACTION PLR MEURTHE-ET-MOSELLE
Arrondissement de TOUL
Fiche n°5

AXE 1 « Amélioration des conditions du développement économique du Toulinois »
Intitulé du projet : Aménagement de l'Espace du génie à Écrouves / phase 4

Diagnostic – constat

La Communauté de Communes du Toulinois est propriétaire depuis 2001 de l'ex site militaire du 15^{ème} RGA (Régiment du Génie de l'Air) situé à Écrouves, laissé vacant par le Ministère de la Défense dans le cadre de son plan de restructuration à la fin des années 90.

A travers un dispositif de ZAC, l'aménagement de ce site dont le nom commercial est **ESPACE DU GENIE** fait l'objet d'une convention publique d'aménagement. C'est la société d'économie mixte SOLOREM qui a en charge depuis 2003 des missions relatives à l'aménagement sur la base des orientations décidées par l'exécutif communautaire.

Ce quartier offre des qualités paysagères et environnementales remarquables : la Communauté de Communes du Toulinois a mis en place un réseau de chaleur sur l'ensemble du site. Cet équipement collectif réalisé en 2010 est alimenté à partir d'une chaudière automatique bois-énergie. Le site est desservi par les transports en commun et se situe à 10 min des gares routières et SNCF de Toul. Il trouve sa place dans un environnement très verdoyant au pied des côtes de Toul.

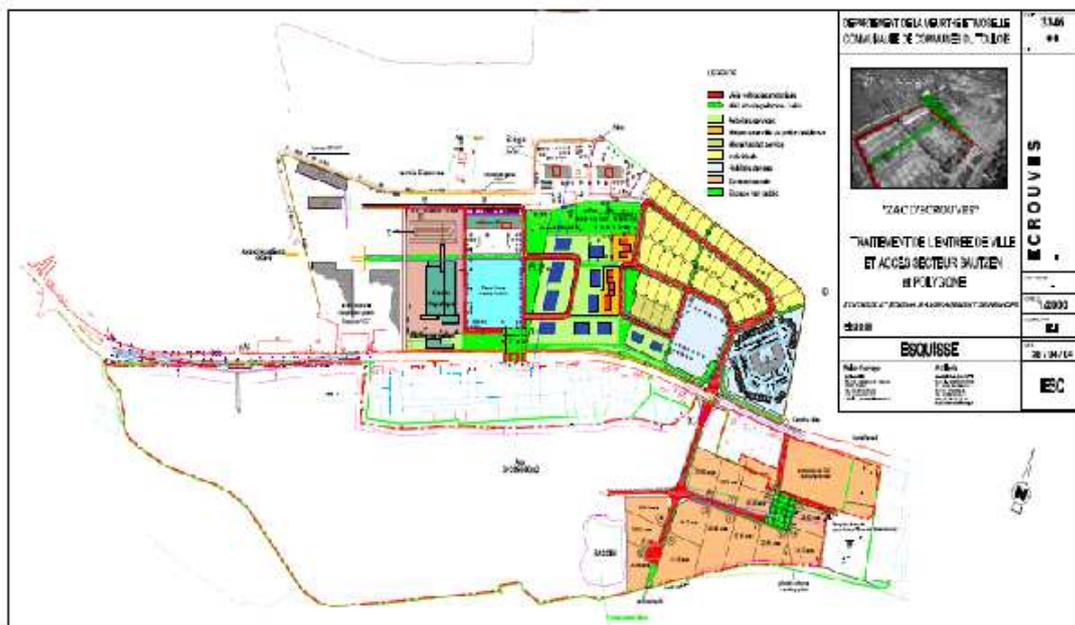
Sur ce site d'une quarantaine d'hectares, la CCT développe des espaces dédiés au secteur économique : zone tertiaire et pôle de services publics sur environ 5 ha, immobilier d'entreprise avec la création d'une pépinière d'entreprises, zone d'activité artisanale sur environ 5 ha.

Toutes ces opérations sont réalisées dans le cadre d'un bilan de ZAC où s'ajoutent également des actions liées à l'habitat. L'ambition de créer un quartier mixte et durable entre Toul et Écrouves a toutefois un coût conséquent : pour aboutir à un prix de vente des parcelles à un niveau de prix de marché, la CCT a besoin de co-financements de ses partenaires publics. La CCT souhaite donc mobiliser du PLR sur cette opération globalisée, dont certains projets sont déjà engagés (phases I, II et III – cf §.7). L'aménagement de la zone artisanale (phase III) a d'ailleurs bénéficié des fonds PLR (action 2).

Il s'agit de la création d'un espace dédié aux activités économiques au cœur d'un nouveau quartier qui conjugue mixité des fonctions, qualité urbaine et performance environnementale.

Depuis 2003, la CCT travaille par phases successives pour aménager cet espace :

- 2006 / phase 1 : aménagement de la partie habitat individuel et dense (opération Akerys).
- 2009 / phase 2 : aménagement du cœur d'îlot : VRD et construction du centre aquatique communautaire et du réseau de chaleur, desserte et viabilisation de l'espace dédié aux activités tertiaires (environ 2,5 ha)
- 2011 / phase 3 : aménagement de la zone artisanale : desserte et viabilisation (sur 5 ha)
- 2012 / phase 4 : construction de la pépinière d'entreprises et aménagement de l'équipement, réhabilitation du bâtiment 001 en vue d'une reconversion dédiée à l'accueil de services publics et à l'accueil des créateurs d'entreprises, étude urbanistique concernant l'aménagement du Polygone (partie sud de la ZAC, à côté de la zone artisanale)
- A partir de 2013 / phase 5 : vente du Polygone

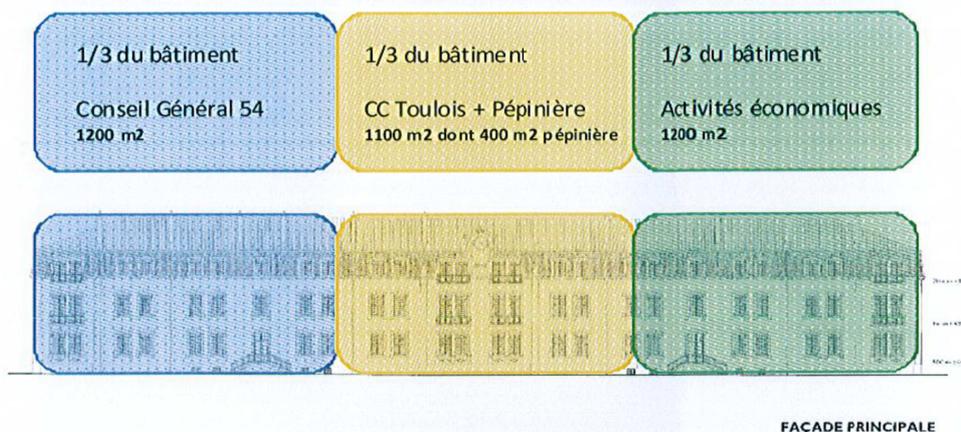


Description de l'action

Dans le cadre de l'aménagement de l'Espace du Génie à Écrouves, la CC Toulois va engager des travaux de réhabilitation d'un ancien bâtiment militaire, le Bâtiment 001, situé au cœur de ce nouveau quartier. Il constitue l'un des totems visibles depuis la RD 400 sur lequel s'appuie la CCT pour la reconversion globale du site.

D'une surface totale de 3 500 m² (100%) ce bâtiment, une fois réhabilité, a vocation à accueillir plusieurs types d'acteurs :

- les services territorialisés du Conseil Général de Meurthe et Moselle seront accueillis sur 1200 m² (34%) - accord du CG54 pour l'acquisition et la mutualisation des espaces commun contre un loyer le 19 décembre 2012
- la CC Toulois réserve la partie centrale (32%) pour l'accueil de ses services (700 m²) et la partie dédiée à l'implantation du projet de la pépinière d'entreprises (400 m²)
- le 1/3 restant, soit 1 200m² (32%) accueillera des activités économiques



Bâtiment 001 – Espace du Génie à Écrouves
Surface totale du bâtiment 3500 m² (RdC, R+1, R+2)

Le PLR est mobilisé sur les travaux de réhabilitation concernant l'accueil des activités économiques. L'offre qui va être proposée dans le bâtiment 001 s'inscrit en complémentarité des disponibilités locales : location des lots à partir de 25 ou 30 m², extensibles et modulables à des prix de compétitifs, espaces mutualisés et services grâce à la proximité avec la pépinière d'entreprises.

Objectif – résultats attendus

- OBJECTIFS POURSUIVIS
 - Créer une offre foncière attractive à destination des acteurs économiques du Toulouais, ainsi que compléter et optimiser l'offre des Zones d'Activités Economiques du territoire
 - Dynamiser le territoire en optimisant la zone de chalandise actuelle
 - Requalifier de manière qualitative une friche militaire en plein cœur de l'agglomération Toulouaise
 - Encourager le développement d'entreprises locales et favoriser l'implantation d'activités exogènes
 - Constituer à l'ouest de l'agglomération Toulouaise un pôle dédié à la création d'entreprises (pépinière, accueil et accompagnement des porteurs de projets, inter consulaire)
 - Favoriser la mixité fonctionnelle et le dynamisme du site en jouant sur les polarités tertiaire / artisanat / habitat / services publics.
- RESULTATS ATTENDUS
 - sur l'emploi et sur la formation
 - Dynamiser l'emploi local, favoriser la création d'emplois
 - Faire le lien avec les organismes de formation du territoire (identification des besoins en formation ex. artisan de la construction, du second œuvre du bâtiment...).
 - sur l'environnement
 - Raccordement au réseau de chaleur "bois énergie" existant sur l'Espace du Génie
 - Préconisations d'aménagement du site autour des économies d'énergies et de la valorisation des ressources naturelles (ex. création de noues pour la récupération d'eau pluviales, engazonnement pour favoriser infiltration...)
 - Desserte de la zone artisanale par les transports urbains en commun "Movia" et cheminements doux dont pistes cyclables à partir de la gare routière et SNCF de Toul
 - sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
 - Accès pour les activités installées au haut Débit Internet et possibilités Wifimax (passage de la fibre optique à proximité, avenue du 15^{ème} Génie à Écrouves).
- CRITERES D'EVALUTATION / INDICATEURS
 - Nombre d'entreprises installées sur l'Espace du Génie (endogène / exogène)
 - Nombre d'emplois créés et/ou transférés sur l'Espace du Génie
 - Nature des activités développées sur l'Espace du Génie

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Toulouais

Délai - calendrier de réalisation

Le projet de scission a été évoqué et approuvé par l'Avenant 1 du PLR de juin 2013.

La réhabilitation du Bâtiment 001 se déroule en deux étapes. Ces dernières ne suivant pas le même calendrier, et afin de permettre un engagement des crédits au plus tôt, l'opération est scindée comme suit : 5.1- Clos couvert, 5.2- Aménagement intérieur

- > 2013 avril-septembre : recrutement et mission programmiste aménagement
 - 5.1- Clos Couvert
- > 2013 juin : recrutement maîtrise d'oeuvre et démarrage diagnostic
 - juillet : notification du marché de maîtrise d'oeuvre
 - septembre : dépôt dossier PLR en sous-préfecture
- > 2014 septembre : dépôt de la déclaration de travaux
 - octobre : retour avis déclaration de travaux : rédaction ARDC
- > 2015 février : démarrage des travaux
 - 5.2- Aménagement intérieur
- > 2014 janvier : recrutement maîtrise d'oeuvre et démarrage diagnostic
 - novembre : dépôt du permis de construire + lancement appel d'offres
- > 2015 avril : retour permis de construire : rédaction ARDC
 - mai : démarrage des travaux
- > 2016 février-mars : réception des travaux

Plan de financement

Plan de Financement Prévisionnel – Programme Global du Bâtiment 001 (3 500m²)

DEPENSES		RESSOURCES		
Travaux de Clos Couvert	600 000	FRED PLR « accueil activités économiques »	500 000	14%
Travaux Aménagement Intérieur	2 800 000	DETR (demandé)	150 000	4%
Surcouts liés à la pépinière entreprise	150 000	FNADT « pépinière entreprise »	150 000	4%
		Conseil Régional CADT 2012 (acquis)	100 000	3%
		Conseil Régional « pépinière entreprise » (acquis)	282 000	8%
		Conseil Général DAPRO + DII	300 000	8%
		Fonds propres CC TOULOUS	2 068 000	58%
		dont vente de 1200m ² au CG 54 – 1 030 000 €		
		dont 3 ans de loyers (partie tertiaire) – 115 200 €		
		dont 3 ans de loyers (pépinière entreprises) – 27 000 €		
TOTAL	3 550 000	TOTAL	3 550 000	100%

Plan de Financement Prévisionnel – Programme Clos Couvert & Aménagement intérieur

« partie : accueil activités économiques » du Bâtiment 001 (1 200m² – 34 %)

Travaux de Clos Couvert	204 000	FRED PLR « accueil activités économiques »	500 000	43%
Travaux Aménagement Intérieur	952 000	DETR (demandé)	150 000	13%
		Conseil Régional CADT 2012 (acquis)	100 000	9%
		Conseil Général DAPRO + DII	102 000	9%
		Fonds propres CC TOULOUS	304 000	26%
		dont 3 ans de loyers (partie tertiaire) – 115 200 €		
TOTAL	1 156 000	TOTAL	1 156 000	100 %

Plan de Financement Prévisionnel – Sous-action 5.1 Clos Couvert (environ 17 % des 34%)

« partie : accueil activités économiques » du Bâtiment 001 (1 200m² – 34 %)

Travaux de Clos Couvert	204 000	FRED PLR « accueil activités économiques »	85 000	42%
		DETR (demandé)	25 500	12%
		Conseil Régional CADT 2012 (acquis)	17 000	8%
		Conseil Général DAPRO + DII	17 340	8%
		Fonds propres CC TOULOUS	59 160	29%
		dont 3 ans de loyers (partie tertiaire) – 115 200 €		
TOTAL	204 000	TOTAL	204 000	100 %

Plan de Financement Prévisionnel – Sous-action 5.2 Aménagement intérieur (environ 83 % des 34%)

« partie : accueil activités économiques » du Bâtiment 001 (1 200m² – 34 %)

Travaux Aménagement Intérieur	952 000	FRED PLR « accueil activités économiques »	415 000	44%
		DETR (demandé)	124 500	13%
		Conseil Régional CADT 2012 (acquis)	83 000	9%
		Conseil Général DAPRO + DII	84 660	9%
		Fonds propres CC TOULOUS	244 840	26%
		dont 3 ans de loyers (partie tertiaire) – 115 200 €		
TOTAL	952 000	TOTAL	952 000	100 %

Suivi de la consommation des fonds

La CC du Toulous estime consommer les fonds comme suit :

5.1- Clos couvert : 5 % en 2014 et le solde en 2015

5.2- Aménagement intérieur : 50 % en 2015 et le solde 2016

FICHE ACTION PLR MEURTHE-ET-MOSELLE
Arrondissement de TOUL
Fiche n°6

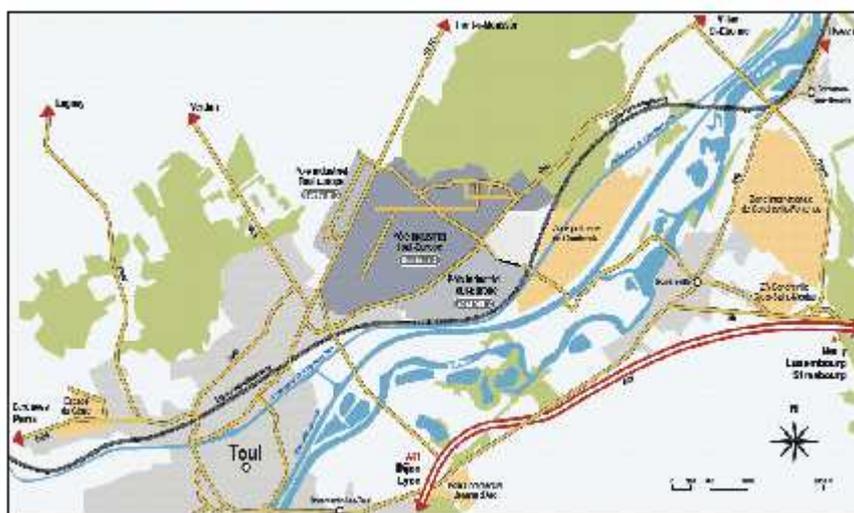
AXE 1 « Amélioration des conditions du développement économique du Toulais »
Intitulé du projet : Aménagement des bâtiments de la ZAE pôle Industriel Toul Europe

Diagnostic – constat

Depuis le renforcement de sa compétence développement économique à l'occasion du débat sur l'intérêt communautaire en 2006, la CCT a en charge l'aménagement et la gestion de 3 zones d'activités économiques d'intérêt communautaire :

- Le Pôle Commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul
- L'Espace du Génie à Écrouves
- Le Pôle Industriel Toul Europe à Toul

Elle a par ailleurs en charge toute nouvelle zone d'activité supérieure à 3 ha.



Sur les 3 ZAE d'intérêt communautaire, la CCT conduit depuis 2006 un programme lourd de requalification des ZAE préexistantes à sa prise de compétence (Pôle Industriel Toul Europe et Pôle Commercial Jeanne d'Arc) et d'aménagement (Espace du Génie). L'Espace du Génie fait d'ailleurs l'objet d'une demande de concours au titre du PLR tranche 1.

Avec le concours de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, la CCT est engagée depuis 2010 dans une réflexion globale avec l'ensemble des communes de la communauté portant sur la définition de ses périmètres à enjeux.

En matière de développement économique plusieurs secteurs font l'objet d'une attention particulière, dont le site de l'ancien hôpital Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul et le site de l'ancienne usine KLEBER, situé sur le Pôle Industriel Toul Europe.

La collectivité souhaite pour le développement de ses ZAE s'assurer en continu d'une disponibilité foncière immédiate et densifier le Pôle Industriel Toul Europe qui s'étend sur 350 ha au total.

La question des services pour les entreprises du Pôle Industriel Toul Europe est un enjeu majeur pour ce site qui compte aujourd'hui près d'une centaine d'entreprises pour environ 2000 emplois salariés. Manquent aujourd'hui une offre de garde d'enfants, de services complémentaires pour les entreprises et leurs salariés.

Description de l'action

En mai 2013, la CCT a acheté, via un portage EPFL, la totalité du site Kléber.

Dans le cadre de la revitalisation du site KLEBER, la CC Tulois va engager sur la période 2014-2015 des travaux pour permettre l'installation d'entreprises et de services.

Idéalement situé et avec 35 ha d'emprise foncière et 88 000 m² de bâtiments, le site Kléber représente un enjeu de restructuration fort pour le Tulois : maîtrise foncière publique, ouverture du site Kléber sur le reste du Pôle Industriel Toul Europe (d'une surface totale de 350 ha), développement de l'emploi (endogène et exogène), création de services,

Il va s'agir de compartimenter les bâtiments, notamment le bâtiment industriel, de rénover les réseaux et la voirie et de créer les réseaux et les voiries nécessaires au fonctionnement et à l'irrigation en fluides du site.

Dans ce projet, la CCT souhaite privilégier avec des conditions favorables d'accès au site, l'implantation d'activités économiques et de services publics qui favorisent la création d'emplois.

Objectif – résultats attendus

- OBJECTIFS POURSUIVIS :
 - Assurer la reconversion d'une friche industrielle dans l'objectif de renforcer l'attractivité territoriale par le développement de services
 - Accroître le dynamisme du Pôle Industriel Toul Europe et sa position de pôle d'activité majeur à l'ouest de l'agglomération nancéienne
 - Offrir aux acteurs économiques les conditions d'une implantation ou d'un développement dans un environnement dédié, adapté à leurs besoins
 - Permettre la constitution ou le renforcement de certaines filières à l'échelle territoriale : second cycle de vie des produits / recyclage
 - Saisir une opportunité suite à la fermeture de l'usine KLEBER pour valoriser l'entrée du Pôle Industriel et engager la collectivité vers plus de maîtrise foncière
 - Poursuivre l'action engagée par la collectivité sur le Pôle Industriel Toul Europe dès 2009 avec la première tranche de travaux de requalification
- RESULTATS ATTENDUS :
 - sur l'emploi et sur la formation
 - Dynamiser l'emploi local, favoriser la création d'emplois
 - Faire le lien avec les organismes de formation du territoire (identification des besoins en formation ex. artisan de la construction, du second œuvre du bâtiment...).
 - sur l'environnement
 - Afficher un signal fort autour de la thématique écologique et le développement durable avec le projet ECOREVIA
 - Préconisations d'aménagement du site autour des économies d'énergies et de la valorisation des ressources naturelles (ex. création de noues pour la récupération d'eau pluviales, engazonnement pour favoriser infiltration...)
 - Desserte du Pôle Industriel Toul Europe par les transports urbains en commun "Movia" et cheminements doux dont pistes cyclables
 - sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
 - Fibre optique sur le Pôle Industriel
- CRITERES D'EVALUTATION / INDICATEURS :
 - Types de services dédiés à l'entreprise ou aux salariés implantés sur le site de l'ancienne usine KLEBER
 - Nombre d'emploi créés
 - Nombres d'entreprises installées sur Toul Europe (endogène / exogène)
 - Nombre d'emplois créés et/ou transférés sur Toul Europe

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Toulais

Délai - calendrier de réalisation

> 2012

28 juin : délibération du conseil communautaire pour signer une convention de veille active avec l'EPFL

> 2013

28 mars : délibération du conseil communautaire portant sur les modalités de concertation et lancement de la procédure ZAC

17 mai : acquisition du site par l'EPFL

18 décembre : délibération portant sur le bilan de la concertation / création de la ZAC / lancement de l'appel à candidature pour le recrutement d'un aménageur

> 2014

17 janvier : lancement de l'appel à candidature pour le recrutement d'un aménageur « segmentation des bâtiments »

avril : recrutement maîtrise œuvre travaux pré-aménagement EPFL et études environnementales

juin : recrutement de l'aménageur

juillet : dépôt du permis de construire et déclaration de travaux « segmentation des bâtiments »

octobre novembre : début des travaux « segmentation des bâtiments », *partie déclaration de travaux*

> 2015

janvier : retour du permis de construire « segmentation des bâtiments », début des travaux (*partie permis de construire*) et démarrage des travaux pré-aménagement EPFL

février : lancement de l'appel à candidature pour le recrutement d'un aménageur « aménagements VRD »

octobre : début des travaux « aménagements VRD », dans le cadre de la ZAC, dépôt de PC néant

> 2016

octobre : fin des travaux

Les études préalables menées avec l'EPFL Lorraine puis les négociations avec MICHELIN pour acquérir le site ont été conduites tout au long des années 2011 et 2012. L'EPFL est devenu, à la demande de la CC du Toulais, propriétaire le 17 mai 2013.

En parallèle, la CC du Toulais engageait début 2013 les démarches de création d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pour lancer l'opération d'aménagement.

Ces démarches ont été longues mais ont permis de poser convenablement les bases de cette vaste opération de reconversion du site.

Le PLR autorise l'engagement de l'opération jusqu'au 13 octobre 2014, toutefois, au vu du calendrier présenté précédemment, une demande de prorogation du PLR est effectuée par correspondance du 13 mai 2014.

Plan de financement – 1^{er} juin 2014

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant
Travaux « segmentation bâtiments »	599 958,50 €	PLR	280 000,00 €
		Fonds Propre	319 958,50 €
TOTAL	599 958,50 €	TOTAL	599 958,50 €

Suivi de la consommation des fonds

> 2015 : 100 %